

Développement d'un espace « Compétences et partenaires » au sein du site Internet de la mission locale



Code GAL : FR-BN02

Nom GAL : Pays d'Auge

Thème fédérateur : Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies

CONTACT DU GAL : Emmanuel BELLET
emmanuel.bellet@pays-auge.fr



Photographie : GAL Pays d'Auge

MAÎTRE D'OUVRAGE
Mission Locale de la Baie de Seine

CONTEXTE

TERRITOIRE DE L'OPÉRATION

POPULATION TERRITOIRE : 99 552 HABITANTS
DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE : 66,89 HAB./KM²
INDICE DE JEUNESSE DU TERRITOIRE : 1,05

Riche par les conditions naturelles extraordinaires et par l'incomparable savoir-faire des augerons, le patrimoine gastronomique du Pays d'Auge ne compte pas moins de sept A.O.C. qui concernent cidre, Calvados, Pommeau, Camembert, Pont-l'Évêque et Livarot. Le poids économique de l'élevage bovin (viande et lait) reste fort bien que le secteur tertiaire soit prépondérant économiquement (avec 60% des emplois). Le territoire reçoit 2 millions de visiteurs par an, et propose des offres touristiques diversifiées (tourisme équestre, religieux, vert, patrimonial). En parallèle, au 31 décembre 2006, le Pays d'Auge compte 51 Zones d'activités.

PARTICULARITÉS LOCALES EN LIEN AVEC LE PROJET

Située à Honfleur, la mission locale dont s'est doté le Pays d'Auge est spécifiquement dédiée à l'insertion et à l'emploi. Elle travaille sur 76 communes réparties sur 4 communautés de communes. Beaucoup d'entreprises du territoire ne trouvent pas de profils pour leurs emplois à pourvoir et ne souhaitent pas systématiquement des profils standards (en termes de diplômes ou d'expériences...), mais juste du potentiel et de la motivation de la part des jeunes. En parallèle, les jeunes ne savent pas toujours comment s'organiser dans leurs démarches de recherche d'emploi et mettre leur motivation en avant.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Origine de l'idée

Bon nombre d'entreprises du territoire proposent des postes pour lesquels les profils recherchés ne correspondent pas forcément à des profils standards et pour lesquels le potentiel et la motivation des jeunes est un élément décisif.

La mission locale se fait connaître auprès des jeunes via le réseau de partenaires, par les élus ou les familles. Elle les accompagne dans leur prise de contact avec ces entreprises pour faciliter leur insertion professionnelle.

La mission locale de la Baie de Seine a été mise en place en 1982. Elle rassemble une équipe de plus de 8 professionnels dont le travail quotidien consiste à repérer les difficultés que rencontrent les jeunes sur le territoire dans leur insertion et à définir des solutions concrètes pour y répondre.

Une relation de confiance a été instaurée entre la mission locale et les entreprises. Elle se base en particulier sur :

- une approche personnalisée et différenciée selon le territoire et l'entreprise,
- une aide au recrutement qui passe par l'identification des besoins, la recherche de candidats, la recommandation d'outils,
- un accompagnement au recrutement.

D'autres actions sont communes comme le parrainage ou l'organisation de salons de l'emploi et des métiers (où sont présents 80 exposants et qui accueillent 1 500 visiteurs sur le Pays d'Auge).

Pour ce faire, elle a développé un partenariat étroit avec les acteurs de l'intervention économique, sociale et institutionnelle (les organismes de formation, le réseau d'information jeunesse, les services sociaux, la protection judiciaire, les établissements scolaires, les entreprises, les associations intermédiaires, les CIO, ANPE,..), ce qui lui permet de contribuer pleinement à la mise en œuvre de politiques d'insertion initiées par l'Etat, la Région Basse-Normandie et les collectivités locales.

Grâce aux appuis de toutes ces structures, ses actions se traduisent par :

- des rencontres individualisées allant de la simple orientation à l'accompagnement social,
- un conseil et un accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs démarches,
- une orientation et un suivi des jeunes dans les actions de formations professionnelles mises en œuvre principalement par la Région et l'Etat.

Dates clés

1982

le Pays d'Auge (Elus locaux, Ville de Trouville, Ville d'Honfleur, Ville de Pont L'Evêque) met en place la mission locale de la Baie de Seine.

2002

ouverture du site internet de la mission locale.

Septembre 2007

étape 1 : intégration des données jeunes et entreprises (délai dû à des retards informatiques).

Octobre 2007

étape 2 : mise en service.

Octobre 2007

étape 3 : trouver des partenaires (entreprises et communes) pour diffuser l'information : organisation d'un salon.

LES OBJECTIFS DE L' ACTION

Les objectifs de l'action sont divers :

- Il s'agit d'abord de créer un lien entre jeunes du territoire et entreprises pour :
 - accompagner les jeunes du territoire, notamment ceux rencontrant des difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies dans leur recherche d'emploi et dans leur insertion professionnelle,
 - permettre aux entreprises locales qui cherchent à recruter des personnes motivées et présentant un potentiel intéressant de trouver rapidement le jeune qui convient à leurs attentes.
- La mission locale a ensuite vocation à être un interlocuteur central en matière d'emploi et d'insertion locale en rassemblant tous les partenaires concernés et en contribuant à appliquer de manière cohérente les politiques de l'emploi définies au niveau national, régional et local.
- Enfin, le projet vise à développer un outil informatique spécifique conçu comme une véritable plate-forme locale pour l'emploi s'adressant aux jeunes, aux entreprises et à tous les partenaires permettant :
 - l'accès à une banque de données inédite et actualisable des entreprises, des compétences recherchées et offertes et des informations sur les partenaires de l'emploi,
 - à chaque utilisateur une meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs,
 - à chaque internaute (collectivités, institutions...) un observatoire des métiers existants sur le Pays d'Auge.

LE FONCTIONNEMENT DE L'OPÉRATION

Le site de la mission locale a été développé en 2002. Le cœur de cible de ce dispositif sont les jeunes de 16 à 26 ans. Cette tranche d'âge étant naturellement orientée vers Internet, cela peut optimiser l'efficacité de l'outil mis à leur disposition.

Le site est organisé autour de 3 axes complémentaires :

1ER AXE : « ESPACE COMPÉTENCES DES JEUNES »

Le site présente, via l'espace Cartemploi décrit plus bas, une «cartographie des compétences» que les jeunes mettent à disposition des entreprises du Pays d'Auge via la mission locale. Le site ne se limite ainsi pas, comme dans beaucoup d'autres cas, à la simple présentation d'offres d'emplois. Il a vocation à être le guichet pour les demandeurs d'emploi où les entreprises viennent chercher en priorité le profil dont elles ont besoin.

2ÈME AXE : « POUR LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS, INSTITUTIONNELS DE L'INTERVENTION SOCIALE »

Le site offre à ces partenaires la possibilité de présenter, en une ou deux pages, leur structure ainsi que leurs activités, domaines d'intervention et opportunités (aide au logement, aide à la mobilité,..). Il propose ainsi, en cohérence avec le premier axe, une information voire un accompagnement social fort.

3ÈME AXE : « RUBRIQUE POUR LES ENTREPRISES »

Présentée à nouveau sous forme cartographique (toujours avec Cartemploi), cette rubrique offrira la possibilité aux entreprises locales de bénéficier d'un espace Internet leur permettant de présenter toutes leurs actualités (offres de stages, offres d'emploi,..). Les Internautes pourront, en déplaçant la souris sur les zones concernées, avoir accès à un menu déroulant présentant les partenaires ou les propositions de stage et d'emploi.

L'espace Cartemploi rend accessible visuellement, sur une carte, les profils des candidats et les métiers des entreprises du secteur. Cet espace permet de faciliter et d'encourager les relations entre les jeunes et les entreprises du territoire local, régional et national. Valoriser les ressources et les compétences, mettre en lumière les singularités, préciser les objectifs et aspirations de chacun, c'est permettre une rencontre plus juste entre les différents partenaires. Et parce que le monde du travail ne se résume pas à une adéquation entre offre et demande, c'est la relation entre personnes, la dimension humaine qui a été privilégiée.

Dans cette espace, entreprises et individus s'engagent en tant que personne morale. Pour que cet échange soit optimisé, les informations délivrées doivent l'être dans un souci d'honnêteté (présence d'une charte).

Ceci permet de créer une dynamique qui prend la forme d'une interface, d'un réseau entre les ressources des jeunes et celles du tissu économique local.

L'utilisation est simple : les jeunes présentent leur profil, leurs motivations et leurs savoir-faire (validés ou non par un diplôme ou une expérience). Les entreprises se présentent sous un angle Métier - Savoir-faire - Valeurs. Le rapport des deux parties ne se fait pas en fonction des critères habituels. Chaque partie peut visualiser sur une carte en fonction de critères de recherche la localisation de profils de candidats ou d'entreprises.

Les deux parties se contactent spontanément et sans intermédiaire par mails pour se rencontrer de façon anonyme. L'échange de mails est géré par la Mission Locale, garante des contenus de chaque profil (candidats et entreprises).

De cette manière, une entreprise peut accéder à un vivier de compétences et solliciter les candidats en direct. Et inversement, les jeunes peuvent d'eux-mêmes solliciter une entreprise.

LES PARTENAIRES

La mission locale s'appuie, dans ses missions quotidiennes sur un partenariat large et notamment sur 150 entreprises locales augeronnes, la Communauté de communes Honfleur et Côte Fleurie, des organismes de formation, le réseau d'information jeunesse, les services sociaux, la protection judiciaire, les établissements scolaires, les associations intermédiaires, les Centres d'information et d'orientation, l'Agence nationale pour l'emploi.

Plus spécifiquement pour cette action, le partenariat implique :

- Les clubs entreprises et parrains de la Mission locale,
- Les entreprises augeronnes,
- Les collectivités locales (mairies) et Communautés de communes,
- Les organismes de formation,
- Le Pays d'Auge Expansion.

LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financements publics	15 699 euros
Commission européenne (Leader+) – FEOGA-O	15 699 euros
Financements privés (autofinancement Mission locale)	3 924 euros
Financement total	19 623 euros

LES RÉALISATIONS, LES RÉSULTATS DE L'ACTION ET LA VALEUR AJOUTÉE DE «LEADER+»

L'opération s'est mise en place en plusieurs étapes :

La première étape a consisté en l'intégration de données relatives aux jeunes et aux entreprises :

- des profils de jeunes ont été saisis sur Cartemploi avec l'aide des conseillers de la mission locale. L'objectif est d'atteindre les 250 à 300 jeunes inscrits d'ici à décembre 2007.
- L'outil a été présenté partiellement aux entreprises et aux partenaires. L'objectif est de parvenir à intégrer, suite au salon qu'il est prévu de tenir en octobre 2007, des données relatives à 50 à 60 entreprises de secteurs diversifiés : hôtellerie-restauration, commerce, artisanat d'art, industrie, transport-logistique, bâtiment, services, santé-social et des grands groupes (EDF...) avec lesquels existent des conventions nationales.

La deuxième étape a été la mise en service du site internet. Une fois le site ouvert, ont été comptabilisés le nombre d'échanges de mails entre jeunes et entreprises et les emplois trouvés.

La troisième étape, prévue pour le 19 octobre 2007, est la présentation de l'outil et des premiers résultats au Salon du numérique, un événement organisé par la Mission Locale et la Ville de Trouville autour de l'informatique et du multimédia et destiné aux demandeurs d'emploi et aux jeunes recherchant leur orientation.

Il est à noter que la Mission locale a déposé l'équivalent d'un «brevet» permettant de singulariser l'approche. La transférabilité de la démarche auprès d'autres missions locales est prévue en particulier lors du Salon Numérique prévu au mois d'octobre 2007.

Il est prévu d'évaluer l'opération après 12 mois d'expérimentation, notamment la pertinence de l'outil mis à disposition et la plus-value qu'il apporte : créé-t-il les liens utiles ? Quelle est la réactivité de l'outil ? Conduit-il à une augmentation mesurable des débouchés pour les jeunes du territoire ?

En fonction des résultats de cette évaluation et des améliorations qui pourraient être à apporter, la Mission locale n'exclut pas d'élargir l'interface « offres-demandes » à d'autres acteurs locaux (nouvelles entreprises, associations).

Le plus de Leader+

Le programme Leader a favorisé cette opération notamment au travers des points suivants :

- l'aide financière significative (80% du budget total) a eu un effet levier important ;
- le lien entre le projet porté par la Mission locale et le programme Leader a permis à l'opération d'être connue et reconnue par les membres du Bureau du Pays d'Auge Expansion et du Comité de Programmation. Au delà de l'impact sur cette opération, ceci est également intéressant du fait de la sensibilisation au thème, tant des partenaires publics que privés.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES ENSEIGNEMENTS

Les difficultés rencontrées concernent :

- la mise en place informatique,
- le remplissage de la base (car manque de personnel),
- la communication auprès des entreprises pour les convaincre de recruter autrement,
- les aspects juridiques pour écrire les mentions légales du site.

PRÉSENTATION DES SPÉCIFICITÉS DE LEADER+

PARTENARIAT ET MISE EN RÉSEAU

La mise en place de ce projet implique une dynamique de réseau rassemblant des entreprises, des collectivités, des représentants du secteur social, de la formation, de l'insertion, etc. Sans Leader, le projet aurait probablement été mis en place mais de manière certainement plus « isolée localement ». L'animation soutenue par Leader+ a permis d'engendrer un partenariat local fort sur le thème de l'emploi.

APPROCHE TERRITORIALE

Le projet répond à une double préoccupation locale :

- difficulté pour les jeunes d'avoir accès à l'emploi,
- difficulté pour les entreprises locales d'identifier les employés dont elles ont besoin.

L'interface développée est le premier outil transversal mis en place pour y répondre. Elle est en outre une véritable plateforme pour l'emploi sur le territoire.

APPROCHE ASCENDANTE

Les conseillers de la Mission locale sont intervenus sur l'élaboration du projet. Inspirés par les résultats d'une évaluation qualitative, les entreprises, les partenaires et les élus locaux de la Mission locale de la Baie de Seine se sont aussi impliqués sur le sujet.

APPROCHE INTÉGRÉE

Le projet s'inscrit dans le cadre de la fiche action « Soutien aux initiatives en faveur de l'emploi », prévoyant les stratégies de développements suivantes :

- accroître l'autonomie des demandeurs d'emploi,
- renforcer la structuration des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Ce projet, qui présente un intérêt pour le Pays, s'adresse à l'ensemble des acteurs du développement économique et de la société civile du Pays d'Auge.

CARACTÈRE PILOTE / INNOVATION

L'aspect « innovant » réside dans les fonctionnalités du site, nouvelles à l'échelle du territoire local, régional et national, mais également sur la dimension partenariale impulsée.

PARTICIPATION ACTIVE

Les inscriptions démarrant progressivement, il est encore trop tôt pour mesurer le degré réel de participation qu'engendrera le projet. L'intérêt est toutefois grand et le site sert déjà de base de données interne.

DURABILITÉ/PÉRENNITÉ

Des recherches de financements (privés ou publics) sont en cours pour entretenir la mécanique et la communication du site.

ARTICULATION AU PROJET DE TERRITOIRE

Ce projet est le seul ayant une telle dimension partenariats locaux, publics-privés. D'où l'intérêt de son inscription dans Leader+.

ARTICULATION AVEC LES PRIORITES DE L'UNION EUROPÉENNE

L'opération se base sur les TIC pour promouvoir l'emploi au niveau local. Un des critères qui sera utilisé pour l'évaluation du projet concerne le nombre de jeunes (et de jeunes femmes) qui auront été embauché(es) grâce à l'opération.

La démarche s'inscrit donc pleinement dans les priorités européennes.

Date d'écriture : juin-juillet 2007.